

## COMPTE RENDU du 14 octobre 2011

- Compte rendu sommaire -

Présents - Tous les Membres (René VIGNE, Anne-Marie LYONNAZ, Denis MORARD, Jean-Claude PERRIER, Mireille FALCOZ, Laurence DURAND, Gérard TISSOT, BARBIER Raymond, THIERY Sophie, TOUZOT Martine, BARBIER Jennifer, CALIPPE Danielle, PERRIN Pascal),

Sauf : Emmanuel JORDAN-MEILLE procuration BARBIER Jennifer

### 1- Intervention de l'Association d'Animation du Canton d'Aiguebelle (ACA)

*Madame la présidente et le Directeur de l'ACA présente l'ACA, les objectifs, les actions et les perspectives.*

### 2-Plan de Prévention des Risques usine Thermphos Epierre

*Les services de l'Etat ont préparé un Plan de Prévention des Risques (PPRT) autour du site de l'usine Thermphos à Epierre.*

*La commune d'Argentine est concernée par le zonage pour une toute partie de son territoire situé en forêt, au dessus de l'ancienne RD 72, à la Plagne. Ce projet est soumis à l'avis des Conseils Municipaux des communes concernées.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal n'a pas d'observations à formuler par rapport aux limites proposées.*

### 3-Charte Natura 2000

*Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une partie de notre territoire, de notre forêt, est située en zone Natura 2000.*

*La commune a la possibilité d'adhérer à la Charte Natura 2000 et bénéficier, en retour des avantages garantis par l'adhésion à cette charte.*

*La commune s'engage à respecter des usages qui permettent la préservation de ses richesses.*

*En contrepartie, elle bénéficie notamment de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB).*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'adhérer à la charte Natura 2000 et autorise le Maire à signer le document d'adhésion.*

### 4 Convention d'occupation pour un poste de distribution ERDF

*La société ERDF souhaite implanter un poste de transformation de courant électrique sur une parcelle communale au lotissement le Marcantoux.*

*Elle demande une mise à disposition de 5 m2.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne son accord. Il autorise le Maire à signer la convention avec ERDF.*

### 5- Instauration taxe d'aménagement

*Monsieur le Maire indique que pour financer les équipements publics de la Commune, une nouvelle taxe remplaçant la Taxe Locale d'Équipement et la participation pour aménagement d'ensemble a été créée.*

*Elle sera applicable à partir du 1<sup>er</sup> mars 2012.*

*Elle est aussi destinée à remplacer, au 1<sup>er</sup> janvier 2015, les participations telles que, notamment, la participation pour voirie et réseaux (PVR), ou la participation pour raccordement à l'égout (PRE).*

*Vu le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L 331-1 et suivants :*

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :*

*\* d'instituer sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 3 %*

*\* La présente délibération est valable pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31 décembre 2014.*

*Toutefois le taux fixé ci-dessus pourra être modifié tous les ans.*

*Elle est transmise aux services de l'Etat chargés de l'Urbanisme au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du deuxième mois qui suit son adoption.*

#### 6- Placement au Trésor

*Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de placer 170 000 Euros, pour 6 mois, au Trésor.*

*Le Conseil Municipal donne son accord et charge le Maire des démarches nécessaires et l'autorise à signer tout document se rapportant à cette affaire.*

#### 7- Demande de subvention – section CLIS – école primaire d'Aiguebelle

*Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande du Maire de la commune d'Aiguebelle d'une subvention pour la classe CLIS de l'école primaire d'Aiguebelle.*

*Cette classe accueille des enfants du canton éprouvant certaines difficultés.*

*Un enfant de la commune fréquente cette classe.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'octroyer une subvention de 100 Euros pour l'année 2011.*

#### 8- Musée du Félicien - Modifications des tarifs

*Le dernier Conseil d'Exploitation de la Régie Municipale du Musée du Félicien a proposé des modifications de tarifs d'entrée.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :*

*- entrées gratuites pour les enfants jusqu'à 17 ans inclus.*

*- groupe enfants avec visite guidée, carnet découverte : 3 E par enfant.*

*- le reste inchangé.*

#### 9- Demande d'ATSEM

*Lors du Conseil d'école du 21 juin 2011, les enseignants et les parents d'élèves ont demandé une personne supplémentaire pour assurer les fonctions d'ATSEM.*

*Le Maire rappelle que l'ATSEM actuelle est mise à disposition, depuis le début de son installation, pour l'ensemble des élèves de la maternelle.*

*Il appartient à Madame la Directrice, de répartir son temps de travail entre les deux classes.*

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité de ne pas donner suite à la demande.*

#### 10-Etude technique, juridique et financière réseau d'eau

*Le Conseil Communautaire a abordé lors de sa dernière réunion, le sujet de la gestion d'eau potable au sein du territoire.*

*Après l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal dans la mesure où cela n'engage en rien la commune pour le futur délibère favorablement sur les points suivants :*

*- faire procéder au lancement d'une étude technique, juridique et financière pour évaluer*

*l'opportunité d'intégrer la compétence gestion eau potable au sein de la Communauté de Communes.*

*- faire analyser la situation actuelle du service d'eau potable au niveau de chaque commune.*

*- de définir toutes les incidences sur le fonctionnement futur de cette gestion de l'eau.*

#### 11- Divers

*- Conseil Communautaire*

*Jean-Claude PERRIER fait le point de la dernière réunion. Il donne un aperçu de la gestion des données informatiques Géoservice 73-74.*

- La Poste

*Le Maire rend compte de la dernière rencontre avec les services de la Poste sur l'activité de notre Agence Postale.*

*Une démarche commerciale sur les produits à valeur ajoutée sera entreprise.*

*Dans le cadre du futur transfert des locaux de l'agence postale, la poste partage l'avis de la Municipalité en vue d'une modification des horaires. (Une fin d'après midi ou deux à mettre en place.)*

*Des enveloppes pré affranchies vont être retirées.*

- Routes – Installations d'équipements pédagogiques

*Le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture a prévu d'implanter un équipement pédagogique de vitesse sur la RD 1006 à environ 3000 m du radar déjà en place.*

- Ecole – exercice incendie

*Le dernier rapport de la Directrice concernant l'exercice incendie du 26 septembre dernier, fait ressortir que si toutes les sirènes ont bien fonctionnées, les déclencheurs du rez de chaussée et deux à l'étage étaient défectueux.*

*L'électricien s'est déplacé et remettra le système en ordre.*

- Formation aux 1ers secours

*Une vingtaine de personnes se sont inscrites.*

*Les modalités des journées de formation vont être arrêtées.*

- Courrier concernant la distance d'une borne à incendie

*Le maire fait part d'un courrier dans lequel une personne fait part de ses craintes par rapport à l'éloignement de la borne à incendie (250 mètres).*

*Le Maire examinera la situation avec le capitaine des pompiers mais rappelle que la réglementation en la matière prévoit une borne à 200 mètres en milieu urbain et 450 mètres en zone rurale.*

- Mise à jour du site Internet de la commune

*La commission ad'hoc s'est réunie.*

*Des modifications et des mises à jour sont prévues sous trois semaines.*

*Un groupe de membres du Conseil Municipal pour assurer la mise à jour a été mis en place au côté de Sophie THIERY.*

- Manifestations

*- Dimanche 16 octobre – salle polyvalente – Fête de la Science – Planisphère.*

*- Cérémonie du 11 novembre – rassemblement 10 h 45.*

*Le Maire  
René VIGNE*